Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 029-242900702-20260416-C_2026_04_16_08-DE

17 rue Raymonde Folgoas Guillou
CS 82035
29122 PONT L'ABBÉ CEDEX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Convoqué par lettre du 10 avril 2026, le conseil de communauté s'est réuni au siège à PONT-L'ABBÉ sous la présidence de Monsieur Stéphane LE DOARÉ, président sortant.

Le jeudi 16 avril 2026 à 18 h 00

Pour la séance d'installation de la nouvelle mandature
(ouverture de la séance par Marie-Claire DUPONT à 18 h 12)

Sont présents :

M. Stéphane LE DOARÉ, **réélu président à l'occasion de cette séance d'installation ;**

Mme Sonia BORDET, Mme Nathalie CARROT-TANNEAU, M. Éric JOUSSEAUME, M. Philippe KERAËL, M. David LE BERRE, M. Yannick LE MOIGNE, M. Christian LOUSSOUARN, Mme Nathalie PÉRON, M. Jean-Luc TANNEAU, **élus vice-président(e)s à l'occasion de cette séance d'installation ;**

Mme Valérie DRÉAU, **élue conseillère communautaire déléguée à l'occasion de cette séance d'installation ;**

M. Matthieu BEREHOUC **(Assesseur)**, M. Yves CANÉVET, Mme Christine CORFMAT, M. Sylvain COSNARD, Mme Sophie COSSEC, M. Pierrick COTTO, M. Ronan CRÉDOU, M. Stéphane DAOULAS, M. Gilles DELELIS, Mme Audrey DI MARINO, Mme Marie-Claire DUPONT **(Doyenne)**, Mme Victoire FOLGOAS, M. Pascal FRANCHET, Mme Murielle GUIZIOU, M. Yann HIRIART, Mme Marie-Pierre LAGADIC, M. Anthony LE BEC, M. Didier LE BLEIS, M. Loïc LE FUR, Mme Brigitte LE GALL-LE BERRE, M. Hervé LE TROADEC, Mme Laure LEFEUVRE, M. Jean-Daniel MAO, M. Gaétan MARBLÉ **(Assesseur)**, M. Johny MEUR, Mme Christel RIBEIRO, Mme Carole ROPERT, M. Jean SCEBALT, Mme Nelly STÉPHAN, Mme Audrey STRUILLOU, **conseiller(e)s communautaires.**

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Catherine LE FUR DEVINCK à M. Yannick LE MOIGNE
M. Daniel LE PRAT à Mme Nathalie CARROT TANNEAU
M. Laurent MOTREFF à M. Stéphane LE DOARÉ

Absents excusés :

M. Kévin CRENN

Assistent également à la réunion :

Mmes BÉDART, BRUGALAIS, CHARLOT, COTTEN, CUILLANDRE, GEFFROY, LEMÉE, LOC'H, LOUSSOUARN, MELON, ROPARS, MM. BARGAIN, BOURDON, DUBOURG, GAUTHIER, LANCRET, LE BERRE, MARTIN, MILIN, SANCHEZ, agents de la collectivité

Secrétaire de séance : M. Johny MEUR

Nombre de conseillers :

En exercice	45
Présents	41
Votants	44

Date de la convocation : 10 avril 2026
Date d'affichage : 10 avril 2026
Date d'expédition du rapport : 10 avril 2026

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 029-242900702-20260416-C_2026_04_16_08-DE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS BIGOUDEN SUD	
Conseil communautaire du 16 avril 2026	N° Acte : C-2026-04-16-08
Objet : Conditions de désignation dans les syndicats mixtes	Classification : 5.1 – Élection exécutif

Lors du prochain conseil communautaire, le 30 avril 2026, seront désignés les délégués de l'EPCI au sein des syndicats mixtes. La procédure de désignation est la nomination au scrutin secret.

En application de l'article L.5711-1 du CGCT, l'organe délibérant de l'EPCI « peut décider **à l'unanimité** de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations des délégués au sein des syndicats mixtes ».

L'EPCI, à ce jour, est membre des syndicats mixtes suivants :

- Abattoir du Faou,
- Bretagne mobilités,
- Mégalis Bretagne,
- OUESCO,
- SDEF,
- SIOCA,
- SIVALODET,
- SYMEED,
- Syndicat des ports de Cornouaille,
- VALCOR,
- VIGIPOL.

Il est proposé au conseil communautaire d'examiner cette disposition introduite par la loi.

Vu les dispositions de l'article L.5711-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- décide de ne pas procéder au scrutin secret dans le cadre des nominations des délégués au sein des syndicats mixtes.

Pour extrait conforme,

Le président,
Stéphane LE DOARÉ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS BIGOUDEN SUD (Finistère)